

Positions de l'Alliance pour la santé en Suisse

Position – Santé psychique

1. Chiffres et faits

Généralités

Selon l'OMS, les troubles psychiques sont l'une des affections les plus fréquentes à l'âge adulte. La dépression est la maladie psychique la plus répandue. En 2017, 8 % des hommes et 10 % des femmes souffraient de dépression modérée à grave (dépression majeure).¹ La prévention du suicide – pour tous les groupes d'âge – est une priorité de la santé publique dans notre pays également.

Coûts des principales maladies psychiatriques en Suisse

Une analyse de l'OFSP estime les coûts liés aux maladies psychiques les plus importantes à environ 7,8 milliards de francs par an (rapport de l'OFSP *Santé psychique en Suisse*²).

Selon l'étude *The Economic Burden of Depression*, menée par l'Université de Zurich, les dépressions à elles seules pèsent sur l'économie suisse à hauteur de plus de 10 milliards de francs par an.³ 54% de ce montant sont des coûts indirects, liés par exemple aux pertes de travail.

Une part considérable des coûts est due au fait que les troubles psychiques sont traités à un stade très tardif, voire pas du tout. Moins d'un tiers des personnes touchées par des problèmes psychiques ont recours à un traitement approprié. Les raisons de la sous-traitance sont la stigmatisation des maladies psychiques, le manque d'information sur ces maladies et l'accès limité aux traitements.

Les investissements dans la santé psychique s'avèrent payants : pour chaque dollar dépensé en faveur de la santé psychique, entre 3,3 et 5,7 dollars seront retournés (retour sur investissement). Non seulement dans les pays économiquement moins développés, mais aussi dans les pays très développés, on investit beaucoup trop peu dans la santé psychique. Selon la méthode d'évaluation, la perte globale se situe entre 2,5 et 8,5 billions de dollars et doublera d'ici 2030 si les gouvernements ne prennent pas de mesures adaptées. (Étude *Scaling-up treatment of depression and anxiety: a global return on investment analysis*⁴).

Enfants et adolescents

Une grande partie des maladies et des troubles psychiques commencent déjà pendant l'enfance et l'adolescence. Si une maladie psychique n'est pas traitée, elle peut entraîner la mort. Le suicide est la cause de décès la plus fréquente chez les jeunes – avec les décès accidentels.⁵

Un groupe particulièrement vulnérable parmi les enfants et les adolescents sont ceux dont les parents souffrent eux-mêmes de maladies psychiques. Ces enfants et adolescents sont confrontés à de nombreuses situations de stress qui peuvent avoir un effet négatif sur leur développement ; ils courent un risque nettement plus élevé d'être atteints de troubles psychiques. Dans les milieux professionnels, les enfants de parents psychologiquement malades reçoivent aujourd'hui plus d'attention, mais ce n'est pas le cas au niveau politique, où les activités et initiatives concernant ce sujet font défaut.

¹ Bundesamt für Statistik BFS. (2018). [\[online\]](#), accès, 21.06.2019]

² Bundesamt für Gesundheit BAG. (2015). *Psychische Gesundheit in der Schweiz: Bestandsaufnahme und Handlungsfelder*. Bern: BAG.

³ Universität Zürich. (28. Februar 2013). *Depressionen kosten die Schweiz über zehn Milliarden Franken*. [\[online\]](#), accès, 10.10.2019]

⁴ Chisholm, D., Sweeny, K., Sheehan, P., Rasmussen, B., Smit, F., Cuijpers, P. & Saxena, S. (2016). *Scaling-up treatment of depression and anxiety: a global return on investment analysis*. *The Lancet. Psychiatry*, 3(5), 415-424.

⁵ Bundesamt für Statistik BFS. (2019). *Sterblichkeit und deren Hauptursachen in der Schweiz, 2016* [\[online\]](#), accès, 21.06.2019]

La promotion de la santé et la prévention précoce dans le domaine de la santé psychique des enfants et des adolescents sont nécessaires et significatives, mais pour l'instant les mesures pertinentes ne sont pas suffisamment mises en place au niveau individuel ou organisationnel.

Personnes en âge de travailler

À l'âge moyen, les problèmes de santé psychique se posent souvent en relation avec le travail. Les études du SECO sur les coûts du stress en Suisse montrent que la proportion de salariés chroniquement stressés a augmenté de 7 points de pourcentage entre 2000 et 2010, pour atteindre 34 %.⁶ Il existe une corrélation entre le stress chronique dans la vie professionnelle et les troubles affectifs tels que la dépression. Si les employés ne sont pas suffisamment protégés contre une charge de travail excessive, ils risquent de développer des maladies psychiques (et physiques).⁷

Il y a là un grand potentiel pour offrir des solutions adéquates aux souffrances individuelles, aux besoins des entreprises et à l'économie nationale, à condition que la prévention et le traitement appropriés soient en place. Cela peut notamment permettre de prévenir la chronicité des maladies.

Personnes âgées / malades chroniques

Pour les personnes à un âge avancé, la santé psychique est une ressource importante qui leur procure bien-être et qualité de vie et qui leur permet de rester indépendants.

Le thème de la santé psychique gagne d'autant plus en importance que les maladies physiques chroniques sont en augmentation. Plus d'un quart de la population suisse souffre d'une telle maladie. Les maladies physiques chroniques sont souvent associées à une comorbidité psychique. 30 à 50 % des patients développent des troubles psychiques, principalement sous forme de dépression ou de troubles anxieux. Cette proportion est parfois similaire pour les proches. Les offres de soutien psychologique sont utiles mais encore incomplètes tout au long du parcours des patients et de leurs proches.

2. Revendications de l'Alliance pour la santé en Suisse

En Suisse, la prise en compte intégrale des dimensions psychiques de la santé au niveau individuel et social et de leurs interactions n'est pas encore de règle dans la recherche, la pratique professionnelle, l'éducation et la politique.

- La santé psychique doit être intégrée dès le début dans tous les projets et programmes de la Confédération, des cantons, des communes et des organisations concernées par la santé publique.
- L'accès aux traitements pour les maladies psychiques doit être rendu plus facile par
 - des offres à bas seuil (interprofessionnelles mais aussi peer-to-peer),
 - des processus de traitement intégrés,
 - une réduction des lacunes dans l'offre en matière de psychothérapie ambulatoire.
- Encouragement de l'intégration :
 - L'encouragement de l'intégration des enfants et des jeunes souffrant de problèmes psychiques doit s'effectuer en premier lieu au sein du système scolaire et de formation.
 - Des offres de coaching et de conseil à bas seuil doivent être mises à disposition.
 - Des interventions précoces visant la réintégration des malades psychiques dans le marché du travail doivent être encouragées au moyen de mesures incitatives. Les cadres doivent être davantage impliqués.
- Promotion de la détection précoce et réduction de la stigmatisation :

⁶ Staatssekretariat für Wirtschaft SECO. (2010). Stressstudie 2010: Stress bei Schweizer Erwerbstätigen – Zusammenhänge zwischen Arbeitsbedingungen, Personenmerkmalen, Befinden und Gesundheit. [[online](#), accès, 21.06.2019]

⁷ DemoSCOPE (2017). Arbeitsbelastung der Assistenz- und Oberärztinnen und -ärzte [[online](#), 7.10.2019]

- Des efforts nationaux sont nécessaires pour diffuser les connaissances et les compétences en matière de santé psychique et de maladie psychique dans l'ensemble de la population et dans la formation et la formation continue des spécialistes.
- La recherche dans le domaine de la santé psychique doit être encouragée.
- Le monitoring régulier au niveau national doit être amélioré :
 - Définition, sélection et optimisation des indicateurs nationaux (consensus entre les différentes approches de disciplines telles que psychologie du travail, médecine du travail et préventive, psychiatrie, psychologie clinique, épidémiologie, économie de la santé, etc.)
 - Collecte et analyse de données relatives à la prise en charge psychologique des personnes souffrant de maladies physiques chroniques, pour toutes les professions concernées
- Il convient d'impliquer davantage des spécialistes pour la promotion de la santé et la prévention dans le domaine de la santé psychique (par ex. sur le lieu de travail).
- La prise en charge des personnes âgées doit être adaptée à leurs besoins. Des modèles innovants de soins de longue durée doivent être développés et mis en œuvre dans tous les cantons.